

Chauché' INFO

ÉDITION
JUILLET
2023



Vue aérienne réalisée par Astérian Prod

■ L'ÉDITO DU MAIRE



Chauchéennes, Chauchéens, ce premier semestre 2023 se termine, et les vacances estivales ont déjà démarré pour certains.

Aujourd'hui, se pose la question de la disponibilité de l'eau cet été. La crise de l'eau est l'indicateur le plus marquant dans notre vie de tous les jours avec la hausse des températures. Nous devons être vigilants avec l'eau potable et l'utiliser à bon escient. La pluviométrie de ce début d'année a permis de remplir nos barrages à un niveau satisfaisant. Mais depuis avril, la pluie se fait rare.

Malgré tout, la vie continue et nous préparons l'avenir de la commune.

Cet avenir se concrétise par l'acquisition de parcelles rue de la Roche pour de l'habitat. La consultation pour les études d'aménagement est lancée. Les prochains Chauch'info vous informeront des différentes étapes de ce projet. Nous avons décidé en conseil municipal d'augmenter très légèrement les taux des taxes foncières de 1% (alors que les bases, qui suivent l'inflation, ont, elles, progressé de 7,1%). Cette augmentation permet de ne pas trop dégrader notre budget fonctionnement et maintenir la poursuite des projets engagés et à venir.

Le 15 décembre 2022 nous avons validé le Projet de territoire en conseil communautaire. Celui-ci prend en compte les aspects économiques, ressources environnementales, les solidarités sociales et les services au quotidien, notre aménagement et l'offre résidentielle. Un pacte financier y est associé, dégageant les ressources nécessaires pour réaliser ce projet. Grâce à celui-ci, les communes bénéficieront en outre, d'un accompagnement financier pour les soutenir à la fois dans leur fonctionnement et leurs investissements.

Concrètement, cette année, la communauté de communes va initier un schéma directeur des mobilités douces (piétons, vélos, ...) à l'échelle du territoire afin de le mailler : liaisons communes/communes et liaisons communes/zones économiques.

Par ailleurs, je tiens à saluer les résultats sportifs de fin de saison : l'équipe senior de notre club de football FOCC a été vainqueur du challenge de Vendée seniors pour la première fois, et, ce, dès la première année de la fusion avec la Copechagnière. Quand au BCCFV, il est à noter une double performance : les séniors filles sont devenues championnes de Vendée 3x3 ; et les U15 F1 ont remporté la finale élite et sont également devenues championnes de Vendée. Encore bravo, et merci à toutes nos associations qui œuvrent pour le dynamisme de notre commune.

Je vous souhaite un très bel été et de bonnes vacances.

BRÈVES DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 27/03/2023

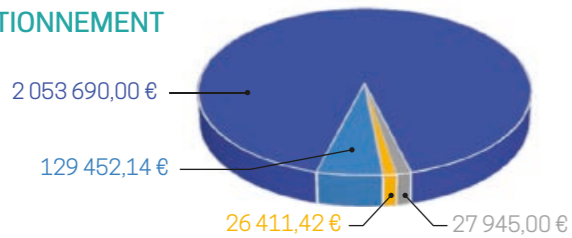
APPROBATION des comptes administratifs et des comptes de gestion 2022.

AFFECTATION du résultat 2022 (tous budgets confondus) à hauteur de 620 124,14 € en section d'investissement sur un montant total de 713 151,03 €.

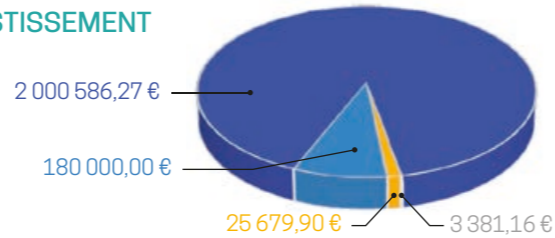
Vote des budgets primitifs 2023 s'équilibrant à hauteur de :

		FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
BUDGET GÉNÉRAL		2 053 690,00 €	2 000 586,27 €
BUDGETS ANNEXES	Salle Arc-en-Ciel	27 945,00 €	3 381,16 €
	Commerces Place des Jardins	26 411,42 €	25 679,90 €
	Lotissement le Hameau des Prés	129 452,14 €	180 000,00 €

FONCTIONNEMENT

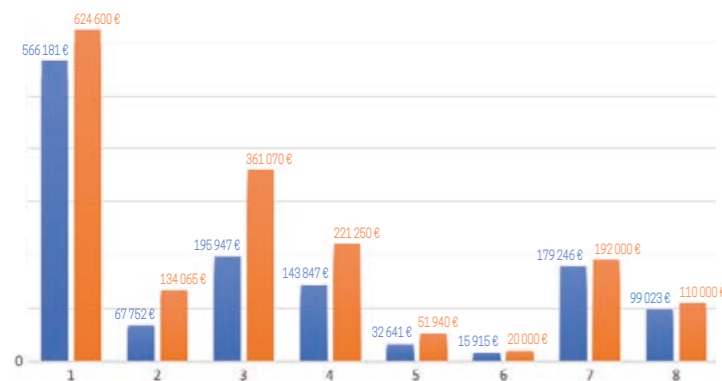


INVESTISSEMENT



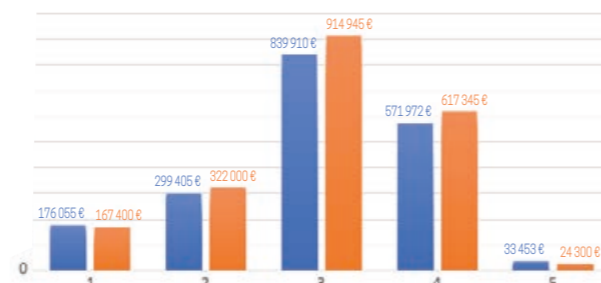
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

	Réalisé en 2022	Prévisionnel 2023
1 - Charges de personnel/élu	566 181 €	624 600 €
2 - Consommations fluides (eau, électricité, gaz, carburants)	67 752 €	134 065 €
3 - Entretien : voirie, bâtiments espaces verts	195 947 €	361 070 €
4 - Prestations de services : location, restauration scolaire	143 847 €	221 250 €
5 - Frais généraux	32 461 €	51 940 €
6 - Charges financières	15 915 €	20 000 €
7 - Contrat d'association école privée et écoles extérieures	179 246 €	192 000 €
8 - Subventions associations	99 023 €	110 000 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	Réalisé en 2022	Prévisionnel 2023
1 - Produits des services, du domaine : restaurant scolaire, ferme éolienne	176 055 €	167 400 €
2 - Impôts et taxes : attributions communauté de communes, droits de mutation	299 405 €	322 000 €
3 - Fiscalité locale : TFB, TFNB, THS	839 910 €	914 945 €
4 - Dotations de l'Etat (*)	571 972 €	617 345 €
5 - Revenus des immeubles : loyers, fermages	33 453 €	24 300 €



(*) L'analyse financière présentée en commission finances du 13 février 2023 a situé la commune de Chauché dans une zone à risque avec son classement dans la fraction cible de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) avec le rang 8933 en 2022 (limite éligibilité 10 000).

Conséquences : perte 50 % année N et 100 % année N+1 (116 423 € attribués en 2023).

Or, le classement de la commune de Chauché est passé à 9776 en 2023.

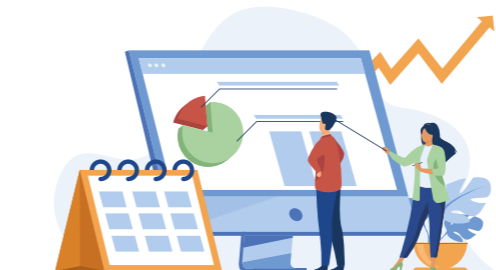
INVESTISSEMENTS 2022

VOIRIE - RÉSEAUX		
Grosses réparations		72 597 €
Autres voiries, éclairage public, eaux pluviales, matériel		44 981 €
Solde aménagement de la rue du Rocher		910 €
Pont de Fruchet (études 2021/2022 - solde)		1 680 €
Aménagement rue de la Petite Maine RD 37 (honoraires études)		8 740 €
Aménagement des abords de la mairie et restaurant scolaire (VRD)		211 955 €
ENVIRONNEMENT		
Terrain de football B - Drainage		19 915 €
Matériels (échafaudage, taille haie, souffleur à batterie)		8 125 €
Espace La Vallée des Prés - Solde marchés		7 231 €
Abords restaurant scolaire / mairie (aménagements paysagers)		25 004 €
BÂTIMENTS/EQUIPEMENTS SPORTIFS		
Mairie : postes informatiques - éclairage façade		3 082 €
Construction restaurant scolaire - secteur de la mairie (*)		719 535 €
Divers bâtiments		9 135 €
ENFANCE - CULTURE - SOCIAL		
Restaurant scolaire (équipements)		2 452 €
URBANISME - ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - COMMUNICATION		
QHE Le Hameau des Prés - Tranche 1 - Travaux de finition		150 249 €
Etudes lotissements des Acacias et Tulipes		2 880 €
Enceinte sono et micro		369 €
TOTAL		1 288 840 €

* Ce bâtiment mis en service le 25 avril 2022 a été financé à hauteur de 59% par des subventions et 41% d'autofinancement de la commune (coût total 1 731 353 € TTC)

Fixation des taux d'imposition 2023

qui augmenteront de 1% par rapport à 2022 :



36,39 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)

49,18 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)

22,34 %

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THS)

Pacte financier et fiscal 2023-2026 de la communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent-Les Essarts : approbation

Ce document formalise les relations financières entre les communes et l'intercommunalité, et précise les moyens de la mise en œuvre du projet de territoire.

EPF de la Vendée : approbation

Convention d'étude en vue de réaliser un projet de renouvellement urbain sur le site de l'ancienne activité SOUFFLET.

CONSEIL MUNICIPAL DU 30/05/2023

Complexe sportif - terrain multi sport :

Validation du cadre de la convention relative à l'utilisation et à l'animation entre la commune et les associations utilisatrices.

QHE le Hameau des Prés – tranche 2 – SyDEV :

Les travaux de finition vont se dérouler courant septembre-octobre (voirie, espaces verts et éclairage public). Validation de la convention avec le SyDEV pour les travaux neufs d'éclairage de la tranche 2; le montant de la participation s'élève à 15 868 €, dans le cadre de ces travaux de finition.

FOURRIÈRE AUTOMOBILE

Dans le cadre du déploiement d'un système d'information nationale des fourrières automobiles, la commune de Chauché a signé une convention avec le garage BOUYER de St Denis la Chevasse. La mise en fourrière des véhicules à l'abandon ou

Ecole privée Pierre Monnereau, Saint-André-Goule d'Oie – participation année scolaire 2022/2023 :

Vote d'une participation de 11 293,92 € pour 18 élèves à la commune de Saint-André-Goule-d'Oie.



Restaurant scolaire : opération bol de riz :

228 repas ont été servis. Au regard du bilan financier de l'opération, une subvention de 795,18 € va être versée à l'APEL pour contribuer à la mobilisation lancée par l'école en faveur des enfants de Madagascar par l'association RAVINALA, qui œuvre pour les enfants et les écoles malgaches.



épave sera ainsi facilitée. Les frais (forfait de 217,57 € ttc) seront à la charge du propriétaire ou de la commune notamment si le propriétaire est non identifié, introuvable.

URBANISME - ÉCONOMIE

CLÔTURER SON JARDIN : QUELLES OBLIGATIONS ?

Vous souhaitez réaliser une clôture ou votre terrain comporte des clôtures qui n'ont pas été déclarées ?

Comme toute construction, l'édification d'une clôture sur son terrain est soumise à une autorisation de la mairie. Le document d'urbanisme intercommunal, le PLUiH, encadre l'aspect et la hauteur des clôtures en fonction de leur localisation. Il est par conséquent obligatoire de déposer en mairie une demande d'autorisation d'urbanisme avant la réalisation des travaux.

Pour rappel, les matériaux utilisés pour les murs et les murets tels que les parpaings doivent obligatoirement être recouverts par un enduit ou une peinture.

Votre terrain comporte des clôtures qui ne respectent pas le règlement ?

Le fait de réaliser des travaux sans autorisation ou ne respectant pas le règlement en vigueur est constitutif d'une infraction et expose le propriétaire du terrain concerné à des sanctions pénales : peine d'amende pouvant aller jusqu'à 300 000 € ainsi que la démolition, à ses frais, de la clôture.

Pour toute information, le service instructeur de la communauté de communes se tient à la disposition de chacun :

📧 urbanisme@ccfulgent-essarts.fr ☎️ 02 51 43 81 61

Sur rendez-vous à la communauté de communes en contactant impérativement le service au préalable.

IMPLANTATIONS D'ENTREPRISES

Bienvenue à :

- Mme Tiphaine BOUTON, entrepreneur individuel désinsectisation et dératation
- Mme Amandine ROUSSELOT qui a créé un nouvel espace dédié au bien-être et à la beauté à son domicile.

☎️ 06 89 56 25 10

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

CONCOURS MINI-TOP CHEF

Le 1^{er} avril, les membres du CMJ avaient concocté un concours culinaire pour les enfants de CE2, CM1 et CM2. L'objectif : préparer le meilleur et le plus beau des gâteaux. 21 enfants ont relevé le défi et enfilé leur tablier pour créer des gâteaux à la fois goûteux et esthétiques. 4 critères étaient pris en compte : le visuel, le goût, le nom donné au gâteau et le respect des consignes. Les participants ont rivalisé de talent et d'inventivité, laissant au jury composé des membres du CMJ la lourde, mais délicieuse, tâche de choisir les gagnants.

Voici le palmarès de ce premier concours :

- le gravity color de Thaïs REMAUD
- le poisson d'Emmy, d'Emmy LIMOUZIN
- le nuage à la fraise, de Raphaël GOBIN
- le poisson d'avril, de Sacha MILLIOT
- le printemps en couleurs, de Raphaël MARATIER
- le Napo chauch', de Charly REGNIER

Un grand bravo à tous les participants qui ont joué le jeu.



GOÛTER DES AINÉS

Une centaine de personnes a répondu à l'invitation du CCAS (centre communal d'action sociale) le 6 avril dernier. C'est autour d'un goûter animé – danses avec Jean-Charles et Gilles, jeux de cartes, scrabble – que les aînés se sont retrouvés pour un après-midi d'échanges. Ce moment de convivialité, que les membres du CCAS sont heureux d'organiser après 4 années d'absence, a été très apprécié. Ces retrouvailles furent également l'occasion d'une action caritative. En effet, un don sera attribué prochainement au groupement des Parkinsoniens de Vendée, le montant sera défini lors de la prochaine réunion du CCAS, le 19 juin.

Anita ROUX, déléguée chauchéenne de cette association, et son mari, étaient présents lors de cet après-midi.



ENVIRONNEMENT

La commune a fait l'acquisition d'un nouveau tracteur Kubota en remplacement de l'ancien acquis en 2011 et demandant des réparations importantes et onéreuses. Il a été réceptionné le 17 mai 2023 par M. le maire, la responsable des services techniques et les techniciens des espaces verts. Coût : 46 986 € TTC.



INFOS PRATIQUES

MAIRIE : HORAIRES D'ÉTÉ

Le secrétariat de la mairie sera ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 (l'après-midi sur RDV, sauf le mercredi). L'accueil sera fermé le samedi matin, du 15 juillet au 26 août inclus.

A compter du 2 septembre 2023, les permanences du samedi matin reprendront tous les samedis matins, de 9h00 à 12h00.



CANICULE

Si vous connaissez des personnes en difficultés et/ou isolées, merci de contacter la mairie de Chauché au 02 51 41 83 09.



N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

MAUX DE TÊTE CRAMPES NAUSÉES

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Plus d'informations : 0 800 06 66 (appel gratuit, mardi à dimanche)



Chaque été, les cyanobactéries refont leur apparition dans l'actualité de notre région. Ces algues vertes-bleues sont potentiellement nocives et peuvent causer de graves problèmes sanitaires. Face aux risques

qui peuvent être importants pour les enfants et les animaux domestiques, nous devons tous nous montrer concernés, informés et vigilants. L'Établissement public de la Sèvre Nantaise vous informe sur ce que sont les cyanobactéries et sur les risques qui peuvent exister.

Vous avez dit cyanos ?

Ces bactéries apparues il y a des milliards d'années et ayant apporté l'oxygène sur Terre se sont adaptées à tous les milieux aquatiques du globe. Ce qu'elles aiment pour proliférer massivement : de la chaleur, des eaux stagnantes, du phosphore dans l'eau et les sédiments ainsi que de la lumière ! Si on en parle de plus en plus c'est parce qu'elles sont potentiellement dangereuses : certaines espèces ont la capacité de libérer des toxines. Mais c'est également du fait de leur multiplication dans de nombreux milieux et de manière de plus en plus prolongée chaque été : elles constituent actuellement l'un des symptômes du réchauffement climatique !

Les plus fragiles : les enfants et les animaux domestiques :

Pour pouvoir être vigilant et avoir les bons gestes, il faut déjà être en mesure de les reconnaître. Les cyanobactéries planctoniques (fleurs d'eau) se développent dans la colonne d'eau, en suspension. Elles peuvent donner des écumes vertes, bleues voire blanchâtres. Elles sont observées principalement sur le bassin de la Sèvre Nantaise en rivières (Moine, Sèvre, Maine) mais aussi sur des plans d'eau (Bultière, Ribou, Verdon, Étang de Péronne, etc.) ou étangs. Les cyanobactéries benthiques (flocs, biofilms) se développent sur des substrats minéraux dans le fond (galets, pierres, etc.), ou en se décrochant du fond se retrouvent sur les plantes aquatiques ou en suspension dans l'eau. On les reconnaît à leur couleur verte à noire et à leur aspect spongieux. Plus rare à notre connaissance sur le bassin de la Sèvre Nantaise, elles ont néanmoins été vues ponctuellement à Vertou, Cugand et Clisson.

Ce qui nous amène à appeler à la vigilance et à la surveillance car les cyanobactéries benthiques sont neurotoxiques et ont déjà pour certaines d'entre-elles engendré la mort de chiens sur la Loire ces dernières années.

Rappel des précautions à prendre lors de présence de cyanobactéries !

Apprenez à avoir les bons réflexes. La première chose à faire est l'observation de l'eau, des berges mais aussi

l'information sur des panneaux d'affichage sur site si existants.

Vous pratiquez une activité nautique :

- N'ingérez pas d'eau et ne pratiquez pas dans les zones présentant de l'écume, évitez de porter les mains à votre bouche,
- Prenez une douche soignée dès que possible après être sorti de l'eau et nettoyez vos équipements.

Vous pêchez :

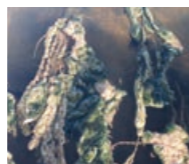
- Privilégiez le « No-kill » dans les rivières impactées par des blooms
- Évitez la consommation de poissons (concentration des toxines dans la chair et les viscères)

Vous vous baladez :

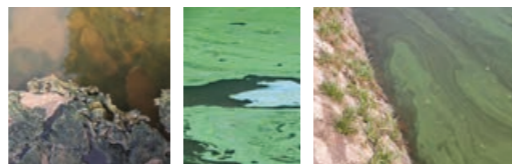
- Éloignez les jeunes enfants beaucoup plus sensibles en cas de pollutions aux cyanotoxines (mieux vaut empêcher leur contact avec l'eau ou tout objet ayant été immergé dans un point d'eau).
- Évitez que vos animaux domestiques ne se baignent ni ne boivent de l'eau de la rivière en cas de présence de cyanobactéries. Mieux vaut alors les tenir en laisse lors de promenade au bord de l'eau et emporter de l'eau avec vous pour les hydrater !

En cas d'apparition de troubles de la santé suite à un contact avec l'eau de la rivière impactée, consultez rapidement un médecin ou appelez le 112. Consultez rapidement un vétérinaire en cas de comportement anormal de votre animal.

Vous trouverez beaucoup d'informations complémentaires sur : <https://www.sevrenantaise.com/dossier/les-cyanobacteries-habitants-du-bassin-versant>.



Cyanobactéries benthiques : dépôts vert à noir (@EPTB Dordogne)



Cyanobactéries planctoniques : écume, aspects purée de pois/brocolis (@EPTB Sèvre Nantaise)

POUR TOUTE QUESTION SANITAIRE :



17, boulevard Gaston Doumergue
CS 56233
44262 NANTES cedex 2
02 49 10 40 00
ars-pdl-contact@ars.sante.fr

COMMUNICATION : appel aux photographes et vidéastes !

La commission communication propose aux chauchéens la possibilité de participer à la création de photos, d'illustrations ou de vidéos...

Ces photos et vidéos viendront agrémenter et illustrer les bulletins municipaux et le site internet de la commune. Pour chaque utilisation dans un contexte bien défini, les crédits des auteurs seront mentionnés sauf choix d'anonymat.

Pour toutes informations, vous pouvez nous contacter : par mail à mairie@chauche.fr ou via la page Facebook @Communedechauche.

La commission communication a également commandé une prestation de prises de vues aériennes de la commune. Vous pourrez voir un cliché dans chaque bulletin à venir, comme la page de couverture de celui-ci.

ET DU CÔTÉ ASSOCIATIF

LE BCCFV

Le BCCFV poursuit son développement

Le 26 février a eu lieu la 4^{ème} édition de son tournoi Mini Champions, auquel 35 équipes venues de toute la Vendée, ont répondu présentes. Ce sont un peu plus de 210 enfants de U7 à U11 qui se sont retrouvés dans le complexe sportif de Saint-Fulgent.

Le BCCFV se félicite du succès de cette journée qui a trouvé son rythme de croisière grâce à l'investissement de ses salariés, des membres bénévoles de la commission mini-basket mais aussi de tous les jeunes licenciés de U13 à U17, pour tenir les tables de marque, l'arbitrage et l'encadrement des équipes, sans oublier les parents qui ont assuré des permanences de bar, de grillades.

Les U15 Filles et l'équipe 3X3 Filles en finale au Vendéspace le 20 mai : 2 superbes victoires pour nos équipes championnes de Vendée

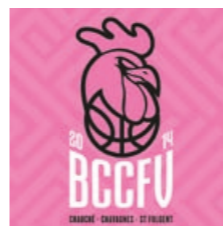
Une saison qui finit en beauté pour nos U15 Filles 1. Le 20 mai dernier, elles ont affronté les U15 Filles de Saint Denis-La Copechagnière, un derby haut en couleurs avec des supporters survoltés quand nos jeunes ont gagné leur match 47/34. Championnes de Vendée, suivi aussitôt par la finale 3X3 séniors, où notre équipe a aussi remporté le titre de Championnes de Vendée.

Bravo à ces deux équipes qui ont fait rayonner le BCCFV lors de ce week-end au Vendéspace.

Bravo aussi à nos deux jeunes arbitres départementaux diplômés de cette année qui ont officié pendant ce week-end.



Et un nouveau design pour le BCCFV



Déjà 8 saisons sportives pour le BCCFV, un niveau de compétition qui progresse d'année en année pour de plus en plus d'équipes, tout comme notre nombre de licenciés, 360 cette année englobant toutes ses pratiques le 5X5, les équipes loisirs, le Basket et cette année le Basket Santé.

Avec ce développement et sur décision du CA, la commission communication a mené le projet de relooker notre logo et nos jeux de maillots en partenariat avec un designer. Le projet abouti et présenté en CA du 6 mars dernier a remporté à l'unanimité l'accord du CA, tant sur le nouveau logo que sur le nouveau design des maillots que l'ensemble de nos licenciés porteront dès la rentrée de septembre.

Le BCCFV a tenu à garder le symbole du COQ, clin d'œil à un sponsor important du club et ses couleurs fondatrices le noir et le rose. Le 16 mars en soirée, un prototype de l'ensemble maillot short dans sa nouvelle déclinaison a été dévoilé à nos partenaires et a reçu un accueil plus que favorable.

Cette nouvelle identité du club sera également présentée lors de l'AG du comité de basket du 16 juin à 19h et lors de notre AG le 17 juin à 10h, les deux se déroulant sur la commune de Chauché à la salle Arc-en-Ciel.

Label Citoyen FFBB

Le 26 février dernier dans le cadre de notre pôle « Vivre Ensemble », le BCCFV a déposé son dossier de demande de Label FFBB Citoyen MAIF. Ce label récompense les clubs volontaires ayant une démarche pérenne et globale, visant des valeurs citoyennes, responsables, sociétales, respectueuses, mixtes, etc... Pour ce faire, nous avons décliné dans les 8 thématiques obligatoires s'appuyant sur le plan FFBB 2024 « Société et Mixités », l'ensemble des actions menées et valeurs défendues par notre club, en 2021/2022, 2022/2023 et également celles planifiées pour 2023/2024.



Notre club vient de se voir attribuer le Label Citoyen 3 étoiles et remercie tous ceux qui contribuent à la qualité de nos engagements, de nos initiatives pour la promotion de toutes les valeurs du club autour de notre slogan « #compétition #passion #pourtous » dans le respect de chacun.

Et une nouvelle saison qui se prépare...

D'ores et déjà, nous préparons la saison 2023/2024 et si vous avez envie de nous rejoindre pour pratiquer le basket, en compétition, en loisirs, sur du 5X5 ou du 3X3 ou tout simplement que vous êtes curieux, que vous ayez envie de découvrir notre logo et notre nouveau design.



Rendez-vous sur notre site <https://www.basket-chauche-chavagnes-stfulgent.fr> où vous trouverez toutes les informations sur la vie du BCCFV.

COURS DE YOGA : UN TEMPS POUR SOI

L'association YOGASANA (siège social aux Herbiers) vous propose de venir découvrir la pratique du yoga chaque vendredi de 10h15 à 11h45. Les cours sont assurés par Véronique RONDEAU depuis 4 ans dans la salle les étoiles de Fruchet. Hatha Yoga est le yoga proposé par Véronique, une pratique douce et accessible au plus grand nombre. Par la pratique de postures simples, ce yoga permet de se connecter ou se reconnecter avec son corps, et d'écouter ce qu'il a à nous dire. En découvrant le pouvoir du souffle, on apprend à apaiser le mental, ce petit vélo qui par moment prend trop de place dans notre quotidien. Pour s'imprégner de la séance et garder des traces, Véronique pratique à la fin de chaque séance un temps de méditation guidée en utilisant divers outils (yoga Nidra, scanne corporel)

L'association propose une séance découverte gratuite. Vous pouvez intégrer les séances, en cours d'année sans soucis.

Les cours débuteront le 11 septembre 2023. Toutes les informations complémentaires sont remises aux élèves lors du premier cours.



Un petit mot de Véronique

« Bonjour ! Je m'appelle Véronique, j'ai découvert le yoga et tous ses bienfaits, il y a maintenant plus de 20 ans. La vie et ses expériences m'ont mis sur le chemin du yoga. Après plusieurs stages, et une pratique quotidienne, en 2022, j'ai décidé de sauter le pas ! M'engager dans la formation de professeur de yoga dispensée par l'École Française de Yoga de l'Ouest (EFYO) à Angers pour une durée de 4 ans. Les élèves qui m'accompagnent chaque vendredi participent à mon évolution et je les en remercie sincèrement ».



Contact :
ASSOCIATION YOGASANA
Les Herbiers

Véronique RONDEAU
☎ 06.17.83.52.30



FAMILLES RURALES

L'été arrive à grands pas pour l'association Familles Rurales de Chauché !

Comme tous les ans, l'association organise des séjours enfance et jeunesse sur les mois de juillet et août au nombre de 5 cette année. Comme d'habitude des séjours sous toile de tente, avec des activités et des veillées de folies !

Ci-dessous les dates et les thèmes de l'été 2023 :

Du 3 au 7 juillet :
séjour « À la mer » pour les 13-16 ans

Du 11 au 14 juillet :
séjour « L'île au trésor » pour les 6-7 ans

Du 17 au 21 juillet :
séjour « Mystère au camping » pour les 8-10 ans

Du 24 au 28 juillet :
séjour « Escapade nature » pour les 10-12 ans
et « Recherche et trouve la Pat'patrouille » pour les 3-5 ans

Du 23 au 24 juillet :
nuit au centre pour les 3-11 ans

Nous accueillerons également les enfants et les jeunes sur des activités au centre et en extérieur à la journée ou demi-journée !

L'accueil de loisirs des Scoubidous deviendra le camping « Les petits curieux » avec pour objectif l'éveil des sens à travers un programme bien rempli !

Des sorties à ne pas manquer : labyrinthe de Vendrennes, Tépacap sortie accrobranche à la Tricherie, intervenant magie, visite d'une ferme pédagogique ou encore de l'aquarium de Talmont Saint Hilaire !

Du côté de la jeunesse, ça va bouger : accrobranche, soirée casino, jeux d'eau en extérieur, plage fête foraine et le parc « Planète sauvage » !

L'association sera fermée du lundi 7 août au vendredi 18 août inclus pour une réouverture le lundi 21 août !!

Du 30 août au 1^{er} septembre, l'été touchera à sa fin et nous serons prêts à recommencer une nouvelle année scolaire en proposant un accueil privilégié et adapté aux futures petites sections. Pendant ces trois jours, ce sera un max de projet « brico / déco » pour les autres tranches d'âge !

N'hésitez pas à revenir vers nous pour tout renseignement complémentaire :

✉ frchauche@gmail.com

☎ 02.51.41.82.54

ADMR

L'association locale ADMR de Saint-Fulgent intervient sur votre commune et propose des services à domicile pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ainsi que les familles : entretien du logement, aide à la personne, téléassistance et livraison de repas à domicile par ADMR Assistance Vendée, garde d'enfants à domicile ... Des services répondant aux besoins de chacun grâce à nos 18 salariés que la crise sanitaire a mis en lumière par leur engagement de tous les jours auprès des personnes fragiles.

L'ADMR, ce sont aussi des bénévoles qui, par leur présence, apportent un soutien aux personnes isolées et en perte d'autonomie. Ils réalisent des appels de convivialité et des visites à domicile. Ils organisent aussi des temps d'animation (loto, jeux...)

Notre association souhaite apporter plus et mieux à ceux qui lui font confiance. La qualité de notre service est une préoccupation constante.

Le 14 mars 2023, les bénévoles de l'association ont organisé pour les adhérents un après-midi jeux et crêpes à Saint-Fulgent à la salle Grasla de la communauté de communes.



Venez nous rencontrer !

Nous vous accueillons du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 au 18 rue des Tilleuls - 85250 SAINT-FULGENT

☎ 02.52.61.47.46

✉ paysdestfulgent@admr85.org



SOLIDARITÉ TRANSPORTS

SOLIDARITE TRANSPORTS est une association intercommunale dont le siège est à la communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent-Les Essarts. Elle a été créée en 2010. Son but principal est de « permettre à toute personne de plus de 60 ans, en difficulté pour se déplacer, de bénéficier d'un transport solidaire ».

L'adhésion annuelle est de 3€. Chaque transport est remboursé directement au chauffeur à hauteur de 0,45 € du kilomètre.



En 2022, l'association comptait 894 adhérents dont 73 chauffeurs et 821 transportés. 2 906 transports ont été assurés pour un total de 90 430 kms.

Pour Chauché, 7 chauffeurs ont assurés les déplacements pour 65 transportés. 236 missions équivalentes à 7 966 kilomètres ont été effectuées. 2/3 des transports concernent des déplacements médicaux. Le reste est dédié aux courses, à la détente et visites des familles.

2023 : bienvenue à Ronald POIRIER de la Gandouinière qui rejoint l'équipe de Chauché.

Un grand MERCI aux chauffeurs pour leur disponibilité et investissement solidaire. Merci à la mairie de Chauché qui assure le lien dans les renseignements et la correspondance entre les utilisateurs.

RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION :

Isabelle BOURASSEAU

02 51 41 82 71

ou

07 71 55 50 46



De gauche à droite :

Jean ROUSSEAU,
Marylène PÉCHEREAU,
Brigitte BLANCHET,
Isabelle BOURASSEAU
(référente Chauché),
Pascal BOURASSEAU



De gauche à droite :

Denis ALLAIN,
Josette GILBERT,
Ronald POIRIER



BIBLIOTHÈQUE « AU PLAISIR DE LIRE »

Fermeture du lundi 14 août au 25 août inclus. Ré-ouverture le samedi 26 août à 10h00.



LE COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes de Chauché, créé en 2017, est une association de loi 1901, à but non lucratif.

Le bureau est le suivant :

- Président : DRAPEAU Ludovic
- Secrétaire : BOUANCHEAU David
- Trésorier : GRELET Pierrick
- Responsable location : JAUNET Jean-Yves.



D'autres bénévoles nous aident ponctuellement dans la mise en œuvre de certains événements.

Vous cherchez à louer du matériel pour un anniversaire, un rassemblement de famille, le comité des fêtes est en mesure de vous fournir des tables, bancs, plancha, ganivelles, stands.... pour la réussite assurée de votre événement.

Il a aussi pour objectif l'animation de la commune par l'organisation d'événements festifs, populaires (fête de la musique...). Et d'autres projets que vous nous proposerez dans l'enquête qui vous a récemment été envoyée. Nous attendons vos réponses pour fin juillet !

Votre comité des fêtes recherche en permanence des bénévoles afin d'assurer le bon fonctionnement des animations de l'association, faites-vous connaître !

📧 cdf.chauche@gmail.com



CLUB DE L'AMITIÉ

Le club de l'amitié des retraités organise son concours de belote annuel le samedi 23 septembre 2023 à la salle Arc-en-Ciel.

Le concours est ouvert à tout le monde.

Début des inscriptions à 13h30 - Début du concours à 14h30.



AGENDA

SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 SEPTEMBRE

LE PALET CHAUCHÉEN - Concours de palets - Complexe sportif

SAMEDI 23 SEPTEMBRE

CLUB DE L'AMITIÉ - Concours de belote - Salle Arc-en-Ciel

MERCREDI 27 SEPTEMBRE

CHAUCHÉ ALZHEIMER - Concours de belote - Salle Arc-en-Ciel

DU DIMANCHE 1^{ER} AU DIMANCHE 8 OCTOBRE

CHAUCHÉ T'TRAIL - La Joséphine - Stade

SAMEDI 7 OCTOBRE

TENNIS DE TABLE - Repas à emporter - Complexe sportif

MARDI 17 OCTOBRE

L'OUTIL EN MAIN - Assemblée générale - Salle Arc-en-Ciel

MERCREDI 25 OCTOBRE

CHAUCHÉ ALZHEIMER - Concours de belote - Salle Arc-en-Ciel



INTERVIEW DU MOIS ET INFORMATIONS DIVERSES

INTERVIEW DE JEAN-PHILIPPE SEILLER : TABLEAU DE LA RUE DU CENTRE

- Présentez-vous :

Je suis Jean-Philippe SEILLER, natif de Chauché, j'y ai passé toute ma jeunesse, j'ai été président du Foyer des Jeunes pendant plusieurs années. Mon grand-père a été maire de Chauché pendant 5 mandats, et mes parents habitent toujours sur la commune.

Actuellement, j'habite à Boufféré, je travaille dans la maîtrise d'ouvrages, mon métier me permet de côtoyer régulièrement les artisans de Chauché.

- Quel est votre lien avec la peinture ?

Je me suis remis à la peinture plus assidûment pendant la période de confinement. J'ai essayé de trouver mon style. Mon œil professionnel fait que je m'attache plus particulièrement à l'urbain. C'est pourquoi j'aime peindre les rues, les bâtiments...

- Pourquoi avoir choisi Chauché et la rue du Centre ?

Il y a quelques temps, j'avais peint le porche de la Boutarlière. Un jour, je suis tombé sur le livre de Charly (Gabriel CHARRIAU), dans lequel j'ai vu une ancienne photo de la rue du centre. J'ai été immédiatement inspiré pour la coloriser. C'est ainsi que ce tableau est né.

- Pourquoi avoir offert ce tableau à la commune ?

La peinture, c'est un plaisir pour moi, et j'ai souhaité le partager avec les habitants de Chauché : c'est ma commune de naissance, j'y suis très attaché.



VISITE SÉNAT ET ASSEMBLÉE NATIONALE



Matin : rencontre avec notre députée, Véronique BESSE

Le 11 avril 2023, les conseillers municipaux ont eu l'occasion de visiter l'Assemblée nationale ainsi que le Palais du Luxembourg à Paris, suite à l'invitation de Véronique BESSE, députée et Annick BILLON, sénatrice.

Cette visite nous a permis d'une part de comprendre davantage la fonction de nos députés et sénateurs, le rôle de nos institutions dans la République française, et d'autre part d'admirer notre patrimoine, car l'Assemblée nationale et le Palais du Luxembourg regorgent de splendeurs : hémicycles, bibliothèques...



Après-midi : rencontre avec nos 3 sénateurs : Annick BILLON, Bruno RETAILLEAU, Didier MANDELLI.

NUMÉRO DE MAISON

Merci de bien vouloir mettre votre numéro de maison sur votre boîte aux lettres, ou de façon à ce qu'il soit visible de la voie publique.

Il est fortement recommandé d'inscrire votre nom pour éviter toute erreur et faciliter le dépôt du courrier.



RETOUR EN IMAGES



BCCFV - Samedi 20 mai - Séniors filles : 1^{ère} équipe féminine championne de Vendée 3x3



FOOT - Dimanche 28 mai - Finalistes du challenge de Vendée

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945



LE PALET CHAUCHÉEN

Première année de championnat, vice-champion de Vendée



ÉTAT CIVIL

BIENVENUE À

Marceau METAIREAU le 09/03/2023

Ambre CHACUN le 14/03/2023

Mahé RABAUD le 19/04/2023

Pour les naissances, sont inscrites celles dont les parents ont donné l'autorisation pour que l'information soit publiée dans le bulletin.

Charles-Edouard GAULTIER le 22/04/2023

Roméo ANSEL le 04/05/2023



FÉLICITATIONS À

Damien GOBIN & Céline GOUDEAU

Pierrick GRELET & Laure CHENU



ILS NOUS ONT QUITTÉS

- Léonce ENFRIN

